

Conseil de quartier Gambetta

Compte rendu de la réunion du 16 mai 2024



Heure et Lieu : 19.00 – 21.15 - Maison de la Vie Associative et Citoyenne, 18 rue Ramus

Participants présents :

- Lydie Aparicio (M)
- Philippe Aragon (M)
- Françoise Gaborit (M)
- Béatrice Kijewski (M)
- Philippe Langlet (M)
- Guillaume Le Du (M)
- Michèle Suran (M)
- Catherine Lefort
- Denise Happi-Fosso
- Mariane Gladieux

Soit 10 participants, dont 7 membres [M] au sens de la Charte des Conseils de Quartier.

Représentant du Pôle Démocratie locale : Hugo Berthon

Intervenants :

- Alexandra Jardin, Adjointe au Maire du 20^{ème} en charge de la prévention, de la médiation, de la sécurité et des coopérations territoriales,
- Véronique Genté, nouvelle directrice de la Police Municipale
- Carine Ekon, Adjointe au Maire du 20^{ème} en charge du commerce, de l'artisanat et des métiers d'art, de l'emploi et de l'attractivité économique.

Association présente :

- Amira Mariquita pour Casa Dahlia
- Clotilde Moynot pour Pièces Montées

Excusés :

Solange Grecias,
Mariana Moldovan,
Françoise Mallet,
Sébastien Blanchard,
Jocelyne Mongellaz.

Ordre du jour :

1 – Nomination du secrétaire de séance, du maitre du temps et de l'animateur.

2 – Tour de table pour présentation.

3 – Validation du compte-rendu de la réunion du 11 avril 2024.

4 – Parole aux nouveaux arrivants. (10 minutes)

5 - Questions à Alexandra Jardin :

- Sébastien Blanchard pour le magasin *All In Scooter* (10 minutes)
- Catherine Lefort pour la terrasse du bar *Les Chaises* (10 minutes)

6 – Point sur le Règlement Intérieur. (5 minutes)

- Guillaume Le Du (en tant que référent de la commission Règlement Intérieur)
 - Modification du point 4.6 relatif à l'élection de l'animatrice ou animateur des réunions. Ce poste ne serait plus réservé à l'un des membres du Pôle Administratif mais plus largement à l'un des membres du Collectif d'Animation. Ceci afin de ne pas contredire l'article 9 de la Charte.
 - Modification du point 3.3 & 3.5 relatifs à la relecture du compte-rendu. C'est actuellement une tâche dévolue au Pôle Administratif. Cette tâche pourrait être laissée au Collectif d'Animation car ça a été le cas sur la précédente relecture.
- Nouveau Règlement Intérieur avec propositions en rouge, joint.
D'autres modifications sont-elles demandées ?

7 – Point sur le fonctionnement du CQG. (10 minutes)

Pour rappel : ont été présents ou excusés aux trois dernières réunions du CQG les 13 personnes suivantes :

- Lydie Aparicio
- Philippe Aragon
- Sébastien Blanchard
- Marie-Hélène Chambrin
- Françoise Gaborit
- Solange Grecias
- Béatrice Kijewski
- Guillaume Le Du
- Françoise Mallet
- Emmanuelle Mérand
- Mariana Moldovan
- Jocelyne Mongellaz
- Michèle Suran

Seules ces 13 personnes sont considérées, au vu de la Charte, comme *membres du CQG*, et sont en droit de voter les questions budgétaires (Art. 4 de la Charte).

La présence d'au moins 5 de ces membres est nécessaire pour atteindre le quorum sur les questions budgétaires (Art. 5.7 du Règlement Intérieur).

Sont membres du Collectif d'Animation :

- Philippe Aragon
- Solange Grecias
- Béatrice Kijewski
- Guillaume Le Du
- Michèle Suran

Qui est candidat pour intégrer le Collectif d'Animation ?

Qui est candidat pour intégrer le Pôle Administratif ?

Rappel : il faut faire partie du Collectif d'animation pour intégrer le Pôle Administratif.

8 – Présentation d'une demande de l'association Casa Dahlia (15 minutes)

- Amira Mariquita

9 – Point sur la préparation de la fête Noël de toutes les couleurs . (15 minutes)

- Françoise Gaborit, référente de la Commission Evénement

Compte-rendu de la réunion de la commission qui s'est tenue le 29 avril joint.

10 – Point sur le projet de portiques en fer forgé (10 minutes)

- Hugo Berton

11 - Compte-rendu de la visite de la halte de nuit pour femmes de la Mairie. (10 minutes)

- Jocelyne ou Lydie

Compte-rendu de la visite qui s'est tenue le 29 avril joint.

12 – Approbation de la proposition de fiche projet. (5 minutes)

- Françoise Mallet

Proposition de fiche jointe.

13 – Achat de publicité sur Mon Petit 20 e . (10 minutes)

- Guillaume Le Du

14 – Questions diverses

Documents présentés en séances, et envoyés avec la convocation :

- Ordre du jour détaillé
- Compte rendu de la réunion du 11 avril 2024
- Compte rendu de la réunion de la commission évènements du 29 avril 2024
- Proposition de modification du Règlement Intérieur
- Proposition de fiche projet

Synthèse des échanges

La réunion débute par :

- Un tour de table des participants.
- La désignation d'un animateur : Guillaume LE DU
- La désignation d'un maître du temps : Philippe Aragon
- La désignation d'une secrétaire de séance : Béatrice Kijewski

Validation du précédent compte rendu :

Vote pour et 1 abstention

1 - Questions à Alexandra Jardin :

- Sébastien Blanchard (absent) pour le magasin *All In Scooter*
- Catherine Lefort pour la terrasse du bar *Les Chaises*

Point sur la police municipale du 20^{ème} par Véronique GENTE et Alexandra JARDIN

La mise en place de la police est récente (juin 2021). Il s'agit d'une police de présence sur la voie publique car il n'y a pas de proximité entre la population et la police nationale.

Les agents en tenue sont présents sur la voie publique pour être visible, créer du lien et faire respecter les règles. Il y a une complémentarité avec la police nationale.

La police municipale a du sens dans un arrondissement comme le 20^{ème}.

Parmi les compétences : contraventions (propreté, poubelles, etc...), nuisances sonores (avec la police nationale notamment en soirée).

Une réunion a lieu avec le Maire, Alexandra Jardin et le commissaire tous les lundis, les actions sont coordonnées avec la police nationale.

Les Valeurs de la police municipale sont la disponibilité, l'accessibilité et l'exemplarité. Il existe un comité d'éthique qui peut être saisi par les habitants.

Les agents sont territorialisés pour qu'ils connaissent bien les quartiers. Des référents de quartier sont en cours d'affectation, le processus est en cours d'expérimentation. Les référents vont se présenter aux commerçants, directeurs d'école, etc..

La police municipale fonctionne avec des agents dédiés au 20^{ème} de 7 heures à minuit. Après minuit, il y a des dispositifs d'appui avec d'autres agents.

Les sollicitations des habitants sont toujours utiles.

Problème All in scooter :

L'établissement est fermé actuellement (définitivement ?). Les agents ont constaté des stationnements gênants de All in scooter, mais également des autres établissements (livreurs, ...). Ils vont y retourner, et effectuer des verbalisations notamment pour nuisances sonores.

Pour les nuisances olfactives, il y a un service le BANPE (Bureau des nuisances sonores et olfactives d'origine professionnelle).

Terrasse du bar LES CHAISES :

Intervention de Catherine Lefort :

Rue Villiers de l'Isle Adam : jusqu'à 80 personnes – Le quartier est devenu invivable, l'heure de fermeture (22 heures) n'est pas respectée, il y a du bruit à partir de 22 heures tous les jours.

A. JARDIN : Il y avait déjà une terrasse permanente. Pour la terrasse estivale, elle ne doit pas être utilisée après 22 heures.

C. EKON : Il y a des réunions dans l'arrondissement avec les intervenants pour les terrasses qui posent problème.

A. JARDIN : il n'y a pas beaucoup de plaintes sur cet établissement, il faut que les riverains déposent des plaintes, envoient des mails, appellent le 3975 ... La police municipale va y passer prochainement.

La responsable de la police municipale a déjà rencontré le gérant. Il faut appeler le 3975 systématiquement.

Intervention de Philippe Langlet :

Mercredi 15 un responsable de la mairie devait venir place Edith Piaf pour le problème des déchets mais personne n'est venu.

Problème de bruit rue de la Cour des Noues et place Emile Landrin : la mairie va reprendre le sujet car il y a un collectif d'habitants très actif.

Philippe Langlet demande d'indiquer le nom des arbres au square Vaillant. Les bancs traditionnels sont mauvais pour le dos, les nouveaux sont mieux, il faudrait les généraliser.

2 – Point sur le projet de portiques en fer forgé

Guillaume Le Du rappelle le projet.

Hugo Berthon a présenté le projet aux services de la voirie, qui considèrent que les coûts d'entretien sont trop élevés. Les portiques existants ont tendances à ne pas être conservés.

3 – Point sur le Règlement Intérieur

- Guillaume Le Du (en tant que référent de la commission Règlement Intérieur)
• Modification du point 4.6 relatif à l'élection de l'animatrice ou animateur des réunions. Ce poste ne serait plus réservé à l'un des membres du Pôle Administratif mais plus largement à l'un des membres du Collectif d'Animation. Ceci afin de ne pas contredire l'article 9 de la Charte.

Françoise Gaborit : ce sont les membres du pôle administratif qui maîtrisent le mieux l'OJ.

Vote : 6 pour, 2 abstentions

• Modification des points 3.3 & 3.5 relatifs à la relecture du compte-rendu. C'est actuellement une tâche dévolue au Pôle Administratif. Cette tâche pourrait être laissée au Collectif d'Animation car ça a été le cas sur la précédente relecture.
Nouveau Règlement Intérieur avec propositions en rouge, joint.
D'autres modifications sont-elles demandées ?

Vote : unanimité

• Philippe Aragon : Il faudrait que la désignation des membres du Pôle Administratif ne soit faite que par les membres du CQ, et pas par tous les participants.

Guillaume Le Du : Il ne faut pas restreindre le vote aux membres, tout vote est légitime.

Vote : 2 pour, 2 abstentions, 4 contre

4 – Point sur le fonctionnement du CQG

Pour rappel : ont été présents ou excusés aux trois dernières réunions du CQG les 13 personnes suivantes :

- Lydie Aparicio
- Philippe Aragon
- Sébastien Blanchard
- Marie-Hélène Chambrin
- Françoise Gaborit
- Solange Grecias
- Béatrice Kijewski
- Guillaume Le Du
- Françoise Mallet
- Emmanuelle Mérand
- Mariana Moldovan
- Jocelyne Mongellaz
- Michèle Suran

Seules ces 13 personnes sont considérées, au vu de la Charte, comme *membres du CQG*, et sont en droit de voter les questions budgétaires (Art. 4 de la Charte).

La présence d'au moins 5 de ces membres est nécessaire pour atteindre le quorum sur les questions budgétaires (Art. 5.7 du Règlement Intérieur).

Sont membres du Collectif d'Animation :

- Philippe Aragon
- Solange Grecias
- Béatrice Kijewski
- Guillaume Le Du
- Michèle Suran

Qui est candidat pour intégrer le Collectif d'Animation ?

Qui est candidat pour intégrer le Pôle Administratif ?

Rappel : il faut faire partie du Collectif d'animation pour intégrer le Pôle Administratif.

Pas de candidature

5 – Présentation d'une demande de l'association Casa Dahlia

Amira Mariquita présente l'association : elle fait connaître la culture espagnole avec des spectacles notamment mais pas uniquement.

Deux évènements phares : Féria en été sur la place Martin Nadaud et marché solidaire de Noël en deux lieux/

Demande pour la fête de l'été les 6 et le 7 juillet : l'association a besoin d'un local et d'aide pour la communication.

Le CQ peut communiquer sur sa page Facebook et en envoyant un mail à son carnet d'adresses.

Demande de subvention : Il faut que l'association fasse une demande en précisant l'objet de la demande.

Proposition de participation au Noël de toutes les Couleurs. L'association est intéressée pour y participer.

6 – Association Pièces Montées

Clotilde MOYNOT présente l'association et le projet : série de podcasts de rencontres d'habitants du 20^{ème} qui font du sport.

Objectif : créer un salon pour écouter ce podcast dans le cadre du festival Femmes ordinaires extraordinaires en septembre.

Le budget total est de 4 500 € et l'association demande 1 500 € au conseil.

Le conseil va examiner les documents remis et se prononcera à la prochaine réunion.

7 – Point sur la préparation de la fête Noël de toutes les couleurs .

Françoise Gaborit, référente de la Commission Evénement présente le compte-rendu de la réunion de la commission qui s'est tenue le 29 avril (joint au compte rendu).

Date prévue : 8 décembre

Envoi de demande de renseignements à la Bellevilloise par Françoise Gaborit.

Projet de mutualisation avec les autres CQs : le pôle administratif va leur envoyer un mail ;

Animation : même trame que l'année dernière. Qui contacte les associations ? La commission évènements va prendre contact.

Casa Dalia se propose pour présenter un spectacle (pour enfants, danse)

Les autres points sont repoussés à la prochaine réunion.

Prochaine réunion : Jeudi 13 juin 2024, 19.00 – 21.00, à la MVAC (Maison des Associations et de la Vie Citoyenne), 18, Rue Ramus.

Fin de la réunion 21h15